Séance du mardi 22 janvier 2013 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean-Claude.
Absents excusés : GROS Laurent (pouvoir F. MERANDON), GUIMET Nicolas (pouvoir A. CIABATTINI).
Absent : SCHMITT Lionel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 16.01.2013.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 11.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire propose d'inclure aux 1ères subventions 2013, l'ajout de la prime pour la course cycliste Annemasse-Bellegarde qui aura lieu le 24/03/2013. A l'unanimité, les membres présents décident d'inclure cette prime à l'ordre du jour. Le projet de convention de transfert de la compétence eau avec le SRB n'ayant pu être validé par l'ensemble des acteurs (contrôle de légalité, perceptions d'Annemasse et de Reignier), il n'a par conséquent pu être transmis aux conseillers municipaux. Dès lors, Messieurs Frédéric CHABOD et MERANDON ne souhaitent pas signer le compte-rendu du 04/12/ 2012.

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire fait un point sur les décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs du conseil municipal et qui portent notamment sur les affaires contentieuses actuellement en cours ainsi que sur l'acceptation du devis de l'entreprise ALBERT Hervé pour la réfection du lavoir de la Chapelle d'un montant de 8.309,81 € TTC, sachant que les Amis du Vieil Arthaz participeront à ce devis à hauteur de 3.500 €. En réponse à la demande de transmission du projet de convention, il indique que l'élaboration de celle-ci a mis plus de temps que prévu du fait des notifications de la sous-préfecture et de la perception de Reignier. Elle sera transmise à tous les conseillers dès que celle-ci aura été examinée par la perception d'Annemasse.

2013-01-01 Attributions des 1ères subventions 2013 associations/écoles

Monsieur Le Maire expose que suite à des courriers reçus concernant des demandes de subvention, il convient de délibérer dès ce mois-ci pour les associations, écoles et centres qui fonctionnent en année scolaire. Il précise que la seconde attribution des subventions 2013 pour les autres associations aura lieu comme chaque année au mois de juin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Fixe** ainsi qu'il suit les 1ères subventions pour l'année 2013 :

ASSOCIATIONS	Subventions 2012
Arthaz Sports	750
Arthaz Tennis Club (tournoi Monaco + fonctionnement 2013)	400
Familles Rurales - Avance Repas des Anciens	3.000
Familles Rurales – Cantine et garderie	15.000
Centre Médico-Psycho-Pédagogique	50
DDEN	30
Ecole Primaire Chamarette/St-François (5 enfants scolarisés)	250
M.F.R. Bonne (2 jeunes scolarisés)	100
M.F.R. Cruseilles (1 jeune scolarisé)	50
M.F.R. Margencel (1 jeune scolarisé)	50
M.F.R. Montluel (1 jeune scolarisé)	50
M.F.R. Sallanches (2 jeunes scolarisés)	100
« Nous Aussi » (2 personnes participant)	100
Prime course cycliste Annemasse Bellegarde	75
Total 1ère attribution subventions 2013	**20.005 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2013-01-02 Motion contre le projet actuel du décret sur les rythmes scolaires

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux que le projet de décret de réforme des rythmes scolaires actuellement présenté aux écoles et mairie prévoit un étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaires sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin, soit 4 journées de classe de maximum 5h30 contre 6h00 aujourd'hui et une demi-journée de maximum 3h30. Bien que les communes dans leur ensemble adhèrent au principe initial de la réforme, de fortes réserves sont émises notamment sur la mise en œuvre de la réforme dont les contours restent imprécis et évolutifs. Car cette réforme aura notamment une incidence directe sur les finances locales puisque le changement des emplois du temps va se répercuter sur les activités périscolaires à la charge des communes sans contrepartie financière pérenne de l'Etat.
Par conséquent, Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de délibérer sur le principe d'une motion contre le projet actuel de décret sur les rythmes scolaires et qu'une réelle concertation ait lieu entre les enseignants, parents d'élèves et collectivités territoriales afin d'élaborer un nouveau projet de décret conforme aux attentes de chacun.

Vu l'avis négatif du Conseil supérieur de l'éducation en date du 8 janvier 2013 rejetant le projet de décret ;
Vu l'avis négatif du Comité Technique Ministériel du 11 janvier 2013 ;
Considérant que le projet de décret tel que présenté actuellement aux écoles et mairie est incomplet et ne fixe pas de règles précises pour l'organisation des activités pédagogiques complémentaires ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (8 voix pour et 5 abstentions),

- **Rejette** le projet actuel du décret sur le rythmes scolaires et demande qu'une réelle concertation ait lieu entre les enseignants, parents d'élèves et collectivités territoriales afin d'élaborer un nouveau projet de décret conforme aux attentes de chacun.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Point sur les projets en cours

- Site internet : le site internet a été entièrement rénové et est désormais accessible sur tout type de support.
- Projet rénovation Bâtiment Jules Ferry : Trois candidats ont été retenus suite à l'appel à candidatures. Ils ont été reçus par la Commission d'Appel d'Offre et rendront leur offre pour le vendredi 1er février 2013 à 19 heures.
- Centre intergénérationnel : les travaux de désamiantage sont terminés et la démolition de l'atelier commencera prochainement selon l'avancée du recours juridique en cours.

Rapport des commissions

- CCAS : Monsieur Le Maire fait un point sur le transport à la demande. Depuis septembre 2010, il y a eu une moyenne de 184 voyages/mois effectués et environ 233 voyages/mois pour les douze derniers mois du service. Toutes les informations seront prochainement mises en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes Arve et Salève. A terme les transports (scolaires et à la demande) seront gérés par le SM4CC.
- ARC/CEVA : Une réunion a eu lieu le 10 janvier dernier. Elle avait pour objet la répartition du financement du CEVA pour les 19 millions d'euros restants.

Informations et questions diverses

- Vœux du maire 2013 : Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur aide et participation à la préparation des vœux.
- Vœux CCAS : Ils auront lieu le vendredi 25 janvier 2013 à 18h30 à la salle communale d'Arthaz.
- Visite communale M. Le Sous-Préfet : Monsieur Le Sous-Préfet viendra en mairie d'Arthaz le vendredi 1er février à partir de 15 heures.
- Fête des mères : Une petite réception aura lieu le vendredi 24 mai 2013 à la salle communale à partir de 18 heures.

2013-01-01 Attributions des 1ères subventions 2013 associations/écoles

2013-01-02 Motion contre le projet actuel du décret sur les rythmes scolaires

- **Signature des conseillers présents**

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
GOLINELLI Joëlle	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	